

Journal d'information

N° 58 Automne 2020

Administration communale Rue du Château 28 1627 Vaulruz Secrétariat communal 026 912 91 25 commune@vaulruz.ch Caisse communale 026 913 93 44 caisse.communale@vaulruz.ch

Sommaire

| Assemblée communale | |
|---|----|
| Budget de fonctionnement 2021 | 3 |
| Budget des investissements 2021 | |
| Message du Conseil communal sur le tractanda de l'assemblée | 5 |
| Actualités communales | g |
| Administration communale | 13 |
| Déchetterie communale | 13 |
| Alimentation en eau potable | 14 |
| Informations diverses | 14 |
| Vœux du Conseil communal | 32 |





Commune de Vaulruz Rue du Château 28 1627 Vaulruz

Vaulruz, le 17 novembre 2020

Assemblée communale

Les citoyennes et citoyens actifs de la Commune de Vaulruz sont convoqués en assemblée communale ordinaire le

mercredi 9 décembre 2020 à 20h00

à la halle de gymnastique de Vaulruz

Le tractanda est le suivant :

- 1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée communale du 7 octobre 2020 Il ne sera pas lu et est à disposition à l'administration communale ou sur le site : www.vaulruz.ch
- 2. Budget 2021
 - 2.1 Budget de fonctionnement
 - 2.1.1 Rapport de la Commission financière
 - 2.2 Budget des investissements
 - 2.2.1 Achat d'un nouveau Pony
 - 2.2.2 Achat de 60 nouvelles tenues pour le Corps sapeurs-pompiers intercommunal La Sionge
 - 2.2.3 Installation de matériel de fitness urbain
 - 2.2.4 Réfection de la route des Trois Moineaux
 - 2.2.5 Rapport de la Commission financière sur les points 2.2.1 à 2.2.4
 - 2.3 Vote final du budget de fonctionnement et des investissements 2021
- 3. Approbation des statuts de l'AISG (Association Intercommunale Sports en Gruyère)
- 4. Divers

Tous les documents relatifs aux objets à traiter durant l'assemblée peuvent être consultés à l'administration communale durant les heures d'ouverture, dix jours avant l'assemblée ou sur le site www.vaulruz.ch.

Afin que la salle puisse être organisée de manière à respecter les règles de distanciation sociale, les citoyens et citoyennes qui souhaitent participer à l'assemblée communale sont priés de s'inscrire auprès de l'administration communale par courriel (commune@vaulruz.ch) ou par téléphone (026 912 91 25) jusqu'au mercredi 9 décembre 2020 à 11h30.

Le Conseil communal

Budget par ordre administratif

| Rubrique | Titre | Comptes 2019 | 2019 | Budget 2020 | 2020 | Budget 2021 | 2021 |
|----------|--|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| | | Charges | Revenus | Charges | Revenus | Charges | Revenus |
| 0 | Administration | 558'296.07 | 267'371.81 | 596'098.59 | 274'890.29 | 555'164.09 | 254'984.86 |
| - | Ordre public | 787'783.47 | 735'442.31 | 781'653.29 | 731'148.24 | 757'124.43 | 708'513.46 |
| 2 | Enseignement et formation | 1'327'882.38 | 14'874.94 | 1'331'756.90 | 10'015.00 | 1'305'512.97 | 3'737.00 |
| 3 | Culte, culture et loisirs | 117'069.35 | 18'962.35 | 117'812.50 | 23'891.00 | 117'427.70 | 22'934.00 |
| 4 | Santé | 348'669.15 | 3'046.70 | 442'621.85 | 3,000.00 | 442'663.60 | 3,000.00 |
| 5 | Affaires sociales | 465'643.85 | | 472'887.35 | | 488'513.60 | |
| 9 | Transports et communications | 362'124.00 | 86'739.00 | 364'576.00 | 90.000.00 | 368'276.00 | 106'835.00 |
| 7 | Protection et aménagement de l'environnement | 532'613.85 | 407'043.42 | 536'750.95 | 423'587.75 | 522'642.65 | 421'310.00 |
| 8 | Economie | 26'765.45 | 29'922.86 | 29'062.45 | 26'320.00 | 26'204.00 | 16'320.00 |
| 6 | Finances et impôts | 565'462.47 | 3'617'592.33 | 463'848.75 | 3'449'980.00 | 520'962.00 | 3'467'846.00 |
| | | | | | | | |
| | Total | 5'092'310.04 | 5'180'995.72 | 5'137'068.63 | 5'032'832.28 | 5'104'491.04 | 5'005'480.32 |
| | Excédent | | 88,685.68 | 104'236.35 | | 99'010.72 | |

Investissement budget par ordre administratif

| Rubrique | Titre | Comptes 2019 | 2019 | Budget 2020 | 2020 | Budget 2021 | 2021 |
|----------|--|--------------|------------|-------------|------------|-------------|------------|
| | | dépenses | recettes | dépenses | recettes | dépenses | recettes |
| 0 | 0 Administration | | | | | | |
| - | Ordre public | 39'865.15 | 33'338.15 | | | 54'000.00 | 45'268.20 |
| 2 | 2 Enseignement et formation | | | | | | |
| 3 | | | | | | 7 | |
| 4 | | | | | | | |
| 9 | Transports et communications | 513'349.10 | | 570'000.00 | | 100,000.00 | |
| 7 | 7 Protection et aménagement de l'environnement | 108'222.45 | 124'435.50 | 28'000.00 | 139'300.00 | | 152'300.00 |
| 8 | Economie | | | | | 494'000.00 | 296'400.00 |
| 6 | 9 Finances et impôts | 177'005.30 | 2'995.80 | 270'000.00 | İ | | |
| | | | | | | | |
| | Tota/ | 838'442.00 | 160'769.45 | 868'000.00 | 139'300.00 | 696'000.00 | 498'968.20 |
| | Excédent | 677'672.55 | | 728'700.00 | | 197'031.80 | |

Message du Conseil communal sur le tractanda de l'assemblée

Budget de fonctionnement 2021

Pour établir le budget 2021, le Conseil communal a tenu compte au mieux des incertitudes liées à la situation sanitaire actuelle. Ainsi les impôts des personnes physiques ont été estimés avec encore plus de prudence. Quant aux impôts des personnes morales, ils ont été diminués de 60% par rapport au budget 2020.

Concernant les charges, le Conseil communal a décidé d'anticiper quelques achats sur l'exercice 2020, afin de pouvoir effectuer les travaux nécessaires au maintien en bon état de notre patrimoine tout en allégeant le budget 2021.

Ce qui nous permet de présenter un budget avec un excédent de charges de CHF 99'010.72 sur un total de CHF 5'104'491.04 (montant inférieur de CHF 33'000.00 par rapport au budget 2020), soit 2,19% (sans les imputations internes).

Ainsi le Conseil communal présente un budget prudent dont l'excédent de charges est comparable à celui de 2020.

Budget des investissements 2021

Achat d'un nouveau Pony

Le Conseil communal s'est penché sur la question du renouvellement du Boschung Pony P4 - T de la voirie. Ce véhicule a été acheté et mis en service dans le courant décembre 2008. Aujourd'hui, il a 12 ans d'âge et 3000 heures au compteur. Il s'agit d'un engin de la génération Euro 3. Nous avons constaté que les coûts de maintenance prennent l'ascenseur avec les années. La maison Boschung, entreprise fribourgeoise, nous a proposé un nouveau Pony P4 - T Euro 6 de dernière génération pour le prix de CHF 127'265.00, la reprise de l'ancien pour CHF 27'500.00, moins 5 % de rabais CHF 6'363.25, TVA 7,7%, coût CHF 100'593.70.

Il faut relever que notre Pony a été fortement mis à contribution mais avec ménagement et soin par nos collaborateurs de la voirie, on les remercie. Après négociation avec l'entreprise Boschung, nous avons pu concrétiser cette offre pour un montant toutes taxes comprises de CHF 100'000.00. Il faut préciser que tous les agrégats, saleuse, fraiseuse à neige, lame à neige, balayeuse de l'ancien Pony sont compatibles avec le nouveau Pony.

Financement:

| Total | CHF | 100'000.00 |
|----------------------------------|-------|------------|
| ./. Reprise de l'ancien véhicule | - CHF | 27'500.00 |
| Total brut | CHF | 127'500.00 |

Cet investissement sera financé par les liquidités courantes.

Le Conseil communal recommande à l'assemblée d'accepter l'acquisition de cette nouvelle machine et son financement.

Achat de 60 nouvelles tenues pour le Corps sapeurs-pompiers intercommunal La Sionge

Les Conseils communaux de Sâles, Vaulruz et Vuadens proposent l'investissement de CHF 54'000.00 pour le renouvellement de 60 tenues pour le Corps sapeurs-pompiers intercommunal La Sionge, subventionné à raison de 25 % par l'ECAB et le solde de CHF 40'500.00 financé par prélèvement sur les réserves de chaque commune, selon la clef de répartition en vigueur.

Pour Vaulruz cela représente un montant de CHF 8'731.80.

Les tenues du CSPi La Sionge ont environ 15 ans et ont été beaucoup utilisées. Elles ont moins de résistance au feu et sont plus perméables à l'eau en raison des années et des lavages. Elles doivent être changées. L'ECAB propose un nouvel équipement pour les corps de sapeurs-pompiers. Ces tenues sont plus légères, plus confortables et plus résistantes que les tenues actuelles. Les coutures sont renforcées, il y a donc moins de risque de déchirure. Elles résistent à 50 lavages ce qui représente environ 25 ans avant un futur renouvellement.

De plus, l'ECAB subventionne l'achat de ces nouvelles tenues à hauteur de 25 %, ce qui réduit les coûts à charge des communes. Le CSPi La Sionge souhaite profiter de ce soutien tant que cela est possible.

Lors de l'établissement de son budget 2021, le CSPi La Sionge a privilégié le renouvellement de son équipement en 2021, ce dernier étant très usé. Cet investissement est également important pour la protection de la population des trois communes. Afin de ne pas surcharger le budget 2021, les autres achats moins urgents seront répartis sur les années futures.

Financement:

| Total brut | CHF | 54'000.00 |
|----------------------------------|-------|-----------|
| ./. Subvention cantonale (25%) | - CHF | 13'500.00 |
| Total | CHF | 40'500.00 |
| Participation commune de Vaulruz | CHF | 8'731.80 |
| Participation commune de Sâles | CHF | 12'016.35 |
| Participation commune de Vuadens | CHF | 19'751.85 |

Cet investissement sera financé par prélèvement sur la réserve.

Le Conseil communal recommande à l'assemblée d'accepter cet investissement et son financement.

Installation de matériel de fitness urbain

Le vieillissement de la population est un des enjeux majeurs de notre société. Avec le déploiement de la politique « Seniors+ » de notre canton, les communes se sont vu confier de nouvelles responsabilités et compétences dans ce domaine. La loi sur les Seniors + (L Sen) précise que les communes disposent de 5 ans pour élaborer des concepts communaux et des mesures concrètes en faveur des Seniors. Dans la foulée, la commission Seniors+ de Vaulruz a déjà passablement travaillé en vue de répondre aux exigences cantonales.

S'appuyant sur les bienfaits physiques et psychiques de l'activité au grand air, après plusieurs visites d'espace de jeux et fitness en plein air, la commission Seniors+ a proposé au Conseil communal l'acquisition d'un concept de type Urbafit.

Un tel parc pourrait permettre de répondre aux besoins de la population dans son entier, peu importe l'âge ou la condition physique et serait particulièrement adapté à une installation à proximité du terrain de foot et de la place de jeux existante. Il s'agit d'une installation d'un espace de mobilité douce de plein air et intergénérationnel. Il y aura la possibilité de pratiquer dix exercices sur des engins très conviviaux.

Financement:

Cet investissement sera financé par les liquidités courantes.

Le Conseil communal recommande à l'assemblée d'accepter cet investissement et son financement.

Réfection de la route des Trois Moineaux

Dans le cadre de l'entretien de son réseau routier, le Conseil communal a étudié, en collaboration avec les services forestiers, le projet concernant la remise en état de la route des Trois Moineaux.

En effet, cet accès construit dans les années 70 a été fortement sollicité pour le transport du bois issu de nos forêts communales. Le tronçon à assainir d'une longueur d'environ 2 km relie la place de la Pépinière à la cabane des Trois Moineaux.

Cette réfection est nécessaire dans les meilleurs délais.

L'investissement proposé se monte à CHF 494'000.00

Financement:

| Total à charge de la commune (40%) | CHF | 197'600.00 |
|---|-------|------------|
| ./. Subventions cantonales et fédérales (60%) | - CHF | 296'400.00 |
| Total brut | CHF | 494'000.00 |

Cette investissement sera financé par un emprunt bancaire de CHF 147'600.00 et le solde de CHF 50'000.00 par les liquidités courantes.

Le Conseil communal recommande à l'assemblée d'accepter cet investissement et son financement.

Approbation des statuts de l'AISG (Association Intercommunale Sports en Gruyère)

En date du 27 septembre 2020, la population gruérienne s'est prononcée en votation populaire sur le crédit d'investissement de 55 mios de francs pour la construction du futur Centre Sportif et de Loisirs en Gruyère. Le référendum financier a été accepté par 72 % des voix, soit 14'916 voix sur 20'709 votants.

À la suite de cette votation, il faut donner les moyens juridiques à l'AISG de construire le Centre sportif régional. Ceci doit se faire en approuvant la révision des statuts par les Assemblées communales ou par les Conseils généraux. S'agissant d'une nouvelle tâche dévolue à l'association, les modifications ont été acceptées à l'unanimité des communes en date du 12 novembre 2020 conformément à l'art. 113 al. 1 bis LCo. Dès lors, si un seul législatif communal refuse la modification des statuts, il n'y aura pas de Centre sportif régional.

L'une des modifications principales des statuts de l'AISG prévoit d'introduire une limite d'endettement, à concurrence de la somme attribuée par les citoyens le 27 septembre 2020, afin de pouvoir réaliser l'emprunt nécessaire aux travaux de construction. En plus de la modification de l'article précité, l'AISG a profité de cette modification pour entreprendre une révision totale des statuts, afin de se conformer aux modifications législatives entrées en vigueur depuis la dernière modification des statuts le 1er janvier 2015 ainsi que des modifications « cosmétiques » de quelques articles. Les renvois internes ont été également corrigés en conséquence. La révision statutaire proposée consiste ainsi en une révision totale, ce qui permet d'ouvrir la discussion sur tous les articles des statuts.

La révision statutaire tient également compte des adaptations imposées par la nouvelle législation cantonale sur les finances communales (LFCo et OFCo), avec le passage au système MCH2, laquelle entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2021. Celle-ci impose en particulier d'instituer une commission financière au rang d'organe de l'association et d'adopter un règlement des finances de portée générale. Selon la proposition faite par le Service des communes, l'AISG a opté pour une mise en œuvre de ce nouveau système pour 2022 et soumettra à l'Assemblée des délégués le Règlement des finances pour adoption dans le courant de l'année 2021 avec l'élection des membres de la Commission financière.

Plusieurs discussions ont eu lieu avec le Service des communes (SCom) qui a procédé à un examen préalable. Les remarques émises dans les préavis des secteurs juridique et financier du SCom et de la Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport ont été prises en considération.

Les statuts proposés peuvent être consultés à l'administration communale durant les heures d'ouverture, dix jours avant l'assemblée ou sur le site www.vaulruz.ch.

Le Conseil communal recommande à l'assemblée d'accepter la modification de ces statuts.



Actualités communales

Naissances

- Jonita Kastrati, née le 27 avril 2020, fille de Merite et Fatjon ;
- Melina Kastrati, née le 2 juin 2020, fille de Egzonë et Jetlir ;
- Gabriel Tsimine, né le 26 juin 2020, fils de Françoise et Fabrice ;
- Alma Del Castillo, née le 21 juillet 2020, fille de Judit et Hector;
- Bastien Gobet, né le 29 juillet 2020, fils d'Aurélie et Alexandre ;
- Nathan Sautaux, né le 21 août 2020, fils de Laura et Alain ;
- Ubeid Zenuni, né le 24 août 2020, fils d'Elvana et Bunjamin ;
- Timéo Erbetta, né le 12 septembre 2020, fils de Mathilde et Lucien;
- Hugo Chatelan, né le 23 septembre 2020, fils de Valérie et Simon ;
- Ayden Pipoz, né le 26 septembre 2020, fils de Noémie et Adrien ;
- Tom Guerchanik, né le 9 octobre 2020, fils de Michelle et Jonathan.



Votations du 29 novembre 2020

Mesures COVID-19

Afin de limiter les rassemblements de personnes le 29 novembre prochain lors des votations, la Commune de Vaulruz encourage ses citoyens à voter de manière anticipée (dépôt dans la boite de l'administration) ou par correspondance.

À noter qu'il sera toujours possible de se rendre personnellement au bureau de vote à la halle de gym de Vaulruz le dimanche matin, jour de la votation, entre 10h00 et 12h00 en respectant les mesures sanitaires mises en place.

Vote anticipé et par correspondance

Le certificat de capacité civique doit être signé et placé dans l'enveloppe de transmission. La signature ainsi que l'adresse du bureau électoral de Vaulruz doivent impérativement être visibles dans la fenêtre de l'enveloppe de transmission.

La personne qui vote de manière anticipée ou par correspondance doit apposer sa signature sur le certificat de capacité civique, sous peine de nullité de son vote.

En cas de **vote par correspondance**, l'enveloppe-réponse doit être postée à temps afin de parvenir au bureau électoral avant la clôture du scrutin. **Attention aux délais postaux!**

Assemblée communale du 7 octobre 2020

Le Conseil communal ainsi que la Préfecture ont eu l'occasion de remercier Madame Yvonne Gobet lors de la dernière assemblée communale.

→ M. Patrice Jordan, syndic :

« Chère Yvonne, il y a un peu plus d'une année, tu nous as annoncé ton désir de prendre ta retraite au 1^{er} mai 2020, après trente-sept ans de fidélité sans faille à notre commune. C'est avec regret que le Conseil communal a pris acte de ta décision et aussi avec la compréhension de ton désir d'avoir plus de temps pour ta famille, surtout pour tes petits-enfants.

La retraite, c'est ralentir pour vivre à fond, alors n'oublie pas de profiter. Tu as donc commencé ton activité dans notre administration en novembre 1982, je ne sais pas si tu t'en souviens mais c'est une année qui a commencé et s'est terminée par un vendredi.

En presque trente ans, tu as vécu de nombreux changements, pour ne pas dire des petites révolutions. Cette époque voyait disparaître petit à petit les vieilles machines à écrire « Hermes » et leur crépitement, pour être remplacées par la machine électrique. L'informatique balbutiait encore et plus tard les premiers ordinateurs étaient aussi gros que des télévisions, les natels ressemblaient à des valises. Le cahier des charges imposait que tu te rendes avec le service vétérinaire de l'armée chez les agriculteurs propriétaires de chevaux mobilisables pour leurs contrôles et l'expertise. Certains citoyens ne venaient pas au bureau communal mais se rendaient à ton domicile.

C'est en 1986 que les législatures pour le Conseil communal sont passées de quatre à cinq ans et tu as toujours été une experte pour le dépouillement des élections au mode proportionnel, activité que tu pourrais toujours effectuer à futur.

Tu t'es toujours adaptée avec brio aux évènements et aussi aux personnes puisque tu as collaboré avec cinq syndics et trente conseillers communaux. Yvonne, c'est aussi une organisation sans faille, un moment de bonne humeur à chaque rencontre et un sens de l'accueil hors pair, le tout dans la discrétion.

Yvonne, au nom du Conseil communal, de tout le personnel et de la population, je te dis un immense merci pour toutes ces années au service de notre commune et de ses habitants. Je te prie d'accepter ces petits conseils pour avoir une retraite heureuse : Savoir prendre du temps, faire du sport régulièrement, aller au restaurant souvent, cultiver son jardin assidûment, regarder la télévision modérément, voir ses amis bien plus qu'avant, faire la fête le plus souvent et aimer tout le temps, encore merci! »

→ M. Vincent Bosson, lieutenant de préfet

« C'est un réel plaisir de vous rencontrer ce soir afin de participer solennellement à l'hommage que les autorités de Vaulruz ont décidé d'organiser afin de marquer le départ à la retraite de leur secrétaire communale, Madame Yvonne Gobet. Par ces quelques mots, je souhaite en préambule, remercier chaleureusement Monsieur le syndic d'avoir associé la préfecture à cette cérémonie où l'officialité s'inscrit dans un esprit de reconnaissance.

La page que votre commune tourne ce soir sur la carrière d'Yvonne Gobet en dit long sur le service exemplaire que celle-ci a rendu à la collectivité, plus particulièrement à la commune de Vaulruz, durant ces trente-sept dernières années.

On pourrait reprendre ces milliers de pages de procès-verbaux, ces centaines de séances de conseil, ces innombrables commissions en tous genres qui rythment la vie d'un ou d'une secrétaire communale. Cette énumération consacre la durée peu ordinaire d'un tel mandat. Près de quatre décennies qui constituent la part la plus significative de sa trajectoire professionnelle mise au service de sa commune. Une telle longévité, une telle fidélité, sont à elles seules dignes d'éloges. Mais cette énumération ne dirait pas la véritable révolution qu'Yvonne Gobet a traversé dans ce monde particulier d'une administration communale, à cheval entre le politique et l'administratif. En effet, depuis près de quarante ans, Yvonne Gobet en a vécu toutes les évolutions. De l'époque où le bureau communal était encore situé dans l'appartement de son prédécesseur, M. Jules Seydoux, en passant par la machine à écrire sans oublier

la sténographie, pour parvenir aujourd'hui au tournant du numérique, ce qui a totalement transformé le visage de sa fonction et de notre société en général. Mais Yvonne Gobet a également assumé un changement plus fondamental et nettement moins visible, celui de la complexification des dossiers, de la montée en puissance du juridique et tout particulièrement malheureusement du juridisme au sein des procédures communales.

Elle a vécu la transformation du bureau communal, qui du lieu où un citoyen venait chercher une information est parfois devenu le guichet des réclamations pour ne pas dire le mur des lamentations. Aujourd'hui plus que jamais, les secrétaires et caissiers d'une commune constituent le rouage déterminant d'une machinerie dont la complexité est sans cesse grandissante. A l'image du travail en préfecture, le travail d'une secrétaire communale est à être « au four et au moulin » dans l'arrière-boutique des lois et des règlements mais aussi au contact direct des citoyens, aujourd'hui très demandeurs et tatillons sur leurs droits et nettement moins sur leurs devoirs. A la préfecture, nous mesurons respectueusement le caractère exigeant d'une telle fonction et l'ampleur du chemin parcouru jusqu'à ce jour. Mais celle qui part aujourd'hui à la retraite n'est pas du genre à se plaindre. Très consciencieuse et efficace, elle a assumé tous ces changements en faisant preuve d'abnégation, d'un engagement et d'une disponibilité à toute épreuve. Et aujourd'hui, ceux qui l'honorent, reconnaissent dans son parcours une forme d'exemple. La durée exceptionnelle de son engagement, ses compétences reconnues, la force de son caractère, en font un modèle au sein de ses paires.

Pour toutes ces raisons, Yvonne Gobet mérite amplement les félicitations et la reconnaissance des autorités de Vaulruz et de la population qu'elle a servie avec dévouement durant toutes ces années jusqu'à aujourd'hui en 2020, année spéciale à plus d'un titre, mais qui l'a surtout vue devenir grandmaman une deuxième fois.

Mais alors que sa commune lui rend hommage, je tiens à lui exprimer les félicitations et vifs remerciements au nom de la préfecture et à travers elle de l'ensemble de la population de la Gruyère. Je vous souhaite Mme Gobet une belle retraite, riche de projets et de réalisations. A toutes et tous je vous remercie de votre attention et, au nom de la Préfecture, je vous souhaite une excellente soirée. »



90 ans en 2020

À l'occasion de leur 90 ème anniversaire, le Conseil communal a félicité et adressé ses meilleurs vœux à :

★ Madame Edith Joye



★ Madame Jeanne Bovigny



★ Madame Aline Bourquenoud

La visite du Conseil communal a été reportée en raison de la situation sanitaire actuelle.

Par le biais de ce journal, nous leur réitérons nos meilleurs vœux de santé et bonheur !

Administration communale

Horaire de l'administration communale

Lundi de 08h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h30
 Mardi de 08h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h30

■ Mercredi de 16h00 à 19h00

Jeudi de 08h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h30

Vendredi Fermé

En dehors de ces heures, vous pouvez nous contacter par e-mail à : commune@vaulruz.ch ou commune@vaulruz.ch.

Horaire de l'administration durant les vacances de Noël

L'administration communale sera fermée du jeudi 24 décembre 2020 à 11h30 au lundi 4 janvier 2021 à 08h00.

Nous vous remercions de votre compréhension et vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année.

Déchetterie communale

Horaire d'hiver

Durant la période du 1er novembre au 30 avril, l'horaire d'hiver de la déchetterie est le suivant :

Mardi de 17h00 à 19h00

Jeudi de 17h00 à 19h00

■ Samedi de 09h30 à 11h30

Benne des déchets encombrants

Son accès est maintenu au samedi matin uniquement. Des contrôles sporadiques seront encore effectués et les contrevenants seront amendés.

Achats des sacs-poubelle taxés

Pour rappel, les sacs-poubelle taxés sont vendus au Denner de Vaulruz et à la Coop de Vuadens.

Prise en charge des sacs-poubelle aux points de ramassage

Le jour de ramassage des sacs-poubelle est déplacé selon les informations ci-dessous :

| Dates concernées | Dates de remplacement |
|-----------------------|-----------------------|
| Mercredi 7 avril 2021 | Jeudi 8 avril 2021 |
| Mercredi 26 mai 2021 | Jeudi 27 mai 2021 |

Alimentation en eau potable

Qualité de l'eau potable de Vaulruz

Conformément à l'art. 5 de l'Ordonnance du DFI sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public du 16 décembre 2016, les distributeurs d'eau ont le devoir d'informer sur la qualité de leur eau potable.

Le puits du Diron fournit en eau potable les consommateurs de la Commune de Vaulruz, en complément au réservoir d'eau des Ciernes. Pour le réseau supérieur des Molettes l'eau provient du réservoir de Riaz situé au lieu-dit Neyruz. L'eau de source du captage des Ciernes subit un traitement UV.

Vous trouverez ci-après les caractéristiques de cette eau potable distribuée par la Commune de Vaulruz :

| Bactériologiques | Conformes aux normes en vigueur |
|-------------------------|---------------------------------|
| Chimiques | Conformes aux normes en vigueur |
| Dureté : moyenne à dure | ofH 23 à 33 |
| Nitrate (norme <40) | 2 ± 0.07 |

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez vous adresser auprès de M. Bernard Rouiller, fontainier, 079 450 21 31.

Informations diverses

Vente de sapin de Noël

La traditionnelle vente des sapins de Noël est organisée par la Commune le

vendredi 4 décembre 2020, de 17h00 à 19h00

devant le local du feu (bâtiment édilitaire)

Il est de coutume que le Conseil communal fixe le prix de vente de ces sapins Nordmann à CHF 15.00 à titre gracieux (prix d'achat CHF 21.50). Ces sapins ne sont pas coupés dans les forêts communales, mais achetés auprès de l'entreprise Castella, de Sommentier.









Conseil des parents



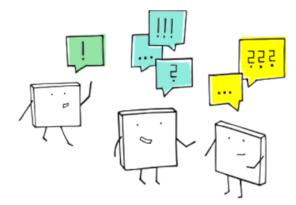
Le conseil des parents de Sâles-Vaulruz souhaite mettre en relation des personnes désireuses d'aider les élèves de nos villages et des parents à la recherche d'un appui scolaire pour leur enfant.

Vous avez des aptitudes pédagogiques, la capacité à mettre en confiance, un intérêt pour l'enseignement et de la patience alors annoncez-vous via notre adresse mail : conseildesparents@sales.ch.

Votre travail consistera, selon vos capacités et votre formation à aider un ou plusieurs enfants en assurant la révision des connaissances transmises à l'école et/ou un soutien aux devoirs.

Vos coordonnées seront publiées sur le site internet de l'école afin de permettre aux parents de prendre contact avec vous.

Le conseil des parents conseildesparents@sales.ch



Commande de documents en ligne

Etat de Fribourg

Le guichet virtuel de l'Etat de Fribourg permet depuis le 1^{er} octobre 2019 de commander des actes d'état civil électroniques avec signature authentique. Le canton de Fribourg est le premier à proposer cette nouvelle prestation de cyberadministration. Ces actes électroniques sont équivalents à ceux dressés sur papier et sont reconnus par les autorités compétentes. Les prestations déjà disponibles sur cette plateforme sont les suivantes :

- les documents d'état civil
- l'extrait du Registre du commerce
- l'attestation de l'Office des poursuites
- le permis de pêche courte durée

D'autres prestations y seront progressivement ajoutées.

Accès au guichet virtuel :

https://egov.fr.ch/Pages/Default.aspx



Caisse de compensation du canton de Fribourg

Rente de vieillesse

Lorsque vous atteignez l'âge ordinaire de la retraite, vous avez droit à une rente de vieillesse. Cet âge est fixé à 65 ans pour les hommes et à 64 ans pour les femmes.

Pour avoir droit à une rente de vieillesse, vous devez avoir à votre actif au moins une année entière de cotisation. Cette condition est remplie lorsque :

- vous avez payé des cotisations pendant une année au total, ou
- votre conjoint, qui exerce une activité lucrative, a payé au moins le double de la cotisation minimale pendant une année, ou encore
- des bonifications pour tâches éducatives ou d'assistance peuvent vous être attribuées.

Il est recommandé de présenter votre demande de rente trois ou quatre mois avant d'atteindre l'âge de la retraite, car la caisse de compensation doit se procurer les documents nécessaires et calculer le montant de votre rente, ce qui peut prendre un certain temps.

Le formulaire 318.370 – Demande de rente de vieillesse est disponible auprès des caisses de compensation et de leurs agences, ainsi que sur le site www.avs-ai.ch.

Primes d'assurance-maladie 2021

L'Etat accorde des subsides destinés à la réduction des primes d'assurance-maladie.

Pour l'année 2021, ces subsides sont octroyés selon les dispositions de la loi du 24 novembre 1995 d'application de la loi fédérale sur l'assurance-maladie et de l'ordonnance du Conseil d'Etat du 8 novembre 2011 concernant la réduction des primes d'assurance-maladie (ORP).

Les formulaires de demande ainsi que les mémentos d'explications sont disponibles à l'administration communale ou sur le site Internet de la caisse de compensation du canton de Fribourg (www.caisseavsfr.ch).



Caisse de compensation du canton de Fribourg

https://www.caisseavsfr.ch

26 026 305 52 52



Les règles à respecter avec son chien en balade

Tout propriétaire de chien rêve de se balader avec son animal, sans que cela dégénère d'une façon ou d'une autre. Mieux vaut donc avoir le bon comportement en balade avec un chien en laisse ou détaché, que ce soit en ville, à la campagne ou en forêt.



Les règles de bonnes conduites

- En ville, ainsi que dans les bâtiments ouverts au public, dans les transports publics, dans les cours d'école et les aires de jeux pour enfants, les chiens doivent, toutes races confondues, être tenus en laisse courte, et sous contrôle, à moins que ces lieux leur soient tout simplement interdits. Ainsi lors d'un croisement avec un autre binôme maître-chien, votre animal est sous contrôle total et chacun passe son chemin.
- En dehors de ces zones publiques, si vous croisez des bipèdes, que ce soit des joggeurs, des cyclistes, ou autres promeneurs, une seule règle, votre chien est immédiatement rappelé, sous contrôle, et attaché.
- Si vous rencontrez un autre binôme homme-chien, on applique la même règle, le chien est immédiatement rappelé, sous contrôle et attaché. Ensuite seulement, vous pouvez d'un commun accord avec l'autre propriétaire, décider de lâcher les chiens pour leur permettre une approche contrôlée.
- Si votre animal est libre, et que le chien arrivant en face est attaché, il est impératif que vous rappeliez le vôtre, et qu'il soit gentil et sociable, n'est pas une condition pour que votre chien puisse aller librement vers un congénère tenu en laisse. Il existe de multiples raisons pour qu'un propriétaire de chien ne veuille pas détacher son animal. (Blessure, chaleurs pour les femelles, surdité, mauvaise vue, peur, agressivité etc.)



Les animatrices et le Comité de l'Association extrascolaire La Courte Echelle vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année !

La Courte Echelle accueille les enfants du cercle scolaire Sâles-Vaulruz tous les jours et propose aussi des dépannages en cas de besoin. **Des places sont encore disponibles!**

N'hésitez pas à consulter nos horaires d'ouverture sur <u>www.aes-lacourteechelle.ch</u> ou contactez-nous directement par mail à <u>inscription@aes-lacourteechelle.ch</u> ou par téléphone au 078 727 92 98.

Cartes journalières CFF

La Commune de Vaulruz ne dispose pas de cartes journalières, les citoyens peuvent consulter la disponibilité de ces cartes dans les communes de la région sur le site : www.sugarcube.ch/wp/agflexi

Le portail AGFlexi affiche les cartes journalières disponibles chaque jour par commune, au prix de CHF 45.00 à CHF 50.00 selon les communes.

Il s'agit de cartes journalières impersonnelles qui permettent à l'usager de voyager en deuxième classe pendant toute une journée, dans tout le rayon de validité de l'abonnement général.

Les communes voisines de Vuadens, Riaz ou Marsens entre autres mettent à disposition ces cartes journalières également pour les habitants de la commune de Vaulruz dans la mesure des disponibilités.

Attention de vous y prendre assez tôt car ces cartes sont très demandées!







INTER-SOCIÉTÉS DE VAULRUZ

Programme 2020-2021

| Dates | Manifestations | Organisateurs |
|---|---|-----------------------------------|
| 20-21 novembre 2020 | Concert spectacle « Le Roi Lion » du chœur d'enfants « Atta'chant » 20h, Halle de gym | Chœur-mixte « L'Harmonie » |
| 5 décembre 2020 | Tournée du Grand Saint-Nicolas | Société de Jeunesse |
| 13 décembre 2020 | Concert de Noël 16h30, Cour du Château | Chœur-mixte « L'Harmonie » |
| 19 décembre 2020 | Concert de Noël 19h, Eglise | Société de musique « L'Alpée » |
| 29-30 janvier 2021 | Concerts annuels 20h, Halle de gym | Société de musique « L'Alpée » |
| 20 février 2021 | Souper de soutien Auberge de la Couronne, Sâles | FC La Sionge |
| 28, 29, 30 avril + 1 ^{er} mai 2021 | Tournée du 1 ^{er} mai | Société de Jeunesse |
| 2 juin 2021 | Concert d'été Halle de gym | Société de musique « L'Alpée » |
| 23-24 + 30-31 juillet + 1 ^{er} août 2021 | Scherwoodiennes et fête nationale | Société de Jeunesse |
| 1 septembre 2021 | Sortie des Aînés | Groupement des Aînés |
| 19 septembre 2021 | Rallye du FC | FC la Sionge |

En raison de la situation sanitaire actuelle, aucun loto n'aura lieu à Vaulruz durant la saison 2020-2021.

De plus, l'organisation des manifestations ci-dessus sont toutes sous réserve des dispositions sanitaires en vigueur au moment de leur organisation.











CALENDRIER DES CONSULTATIONS 2021 PUERICULTURE ET CONSULTATIONS PARENTS-ENFANTS District de la Gruyère

Toutes les consultations ont lieu sur rendez-vous, tél. no. 026/347.38.83

| Lieu | Adresse | | Dates et fréquenc | e |
|----------------------------|--|---|--|---|
| | | Le 2 ^{eme} lundi du m | iois, l'après-midi | |
| Broc | Foyer "La Rose des Vents" Rue Nestlé 5 rez-de-chaussée | | 8 février 10 mai 9 août 8 novembre | 8 mars 14 juin 13 septembre 13 décembre |
| Bulle | Centre de puériculture Rue de la Sionge 67 rez-de-chaussée | Sur rendez-vous, | tous les jours de la se | emaine |
| | | Le 2 ^{eme} mardi du mois, l'après-midi | | |
| Châtel-sur- Montsalvens | Salle communale Au Village 2 rez-de-chaussée | 13 juillet | 9 février 11 mai 10 août 9 novembre | 9 mars 8 juin 14 septembre 14 décembre |
| | | Le 4 ^{eme} mercredi d | lu mois, l'après-midi | |
| Marsens | EMS Humilimont Rte d'Humilimont 60 | | 24 février 26 mai 25 août 24 novembre | 24 mars 23 juin 22 septembre 22 décembre |
| | | Le 3 ^{eme} mardi du r | nois, l'après-midi | |
| Le Pâquier | Route de l'Eglise 8 Bibliothèque rez-de-chaussée | | 16 février 18 mai 17 août 16 novembre | 16 mars 15 juin 21 septembre 21 décembre |



Jeudi soir, nocturne jusqu'à 21 h.00

Chantal Gremaud 1, Avenue de la Gare 4, Place des Alpes

Tél. 026 912.00.13 Fax 026 913.74.94

chantalgremaud@piccadillymode.ch

www.piccadillymode.ch



CALENDRIER DES CONSULTATIONS 2021 PUERICULTURE ET CONSULTATIONS PARENTS-ENFANTS District de la Gruyère

Toutes les consultations ont lieu sur rendez-vous, tél. no. 026/347.38.83

| Lieu | Adresse | | Dates et fréquer | nce | |
|---|--|--|---|---|--|
| | de l'éducation ercredi du mois | S. C. | | | |
| | | Le 3 ^{ème} lundi du | ı mois, l'après-midi | | |
| La Roche | Foyer St-Joseph Rte de Fribourg 54 rez-de-chaussée | 18 janvier 19 avril 19 juillet 18 octobre | 15 février 17 mai 16 août 15 novembre | 15 mars 21 juin 20 septembre 20 décembre | |
| | | Le 3 ^{ème} mercre | Le 3 ^{éme} mercredi du mois, l'après-midi | | |
| Sâles | Nutripassion Route de la Joretta 23 sous-sol | 20 janvier 21 avril 21 juillet 20 octobre | 17 février 19 mai 18 août 17 novembre | 17 mars 16 juin 15 septembre 15 décembre | |
| | | Le 4 ^{eme} lundi du | ı mois, l'après-midi | | |
| Villars-sous- Mont | Home de la Vallée de l'Intyamon Rte de l'Intyamon 117 1 ^{er} étage | 25 janvier 26 avril 26 juillet 25 octobre | 22 février 31 mai (5ème) 23 août 22 novembre | 22 mars 28 juin 27 septembre 27 décembre | |
| | de l'éducation | or the second | Plus d'i | nformations ? | |
| Bulle, Rue de la rez-de-chaussé Chaque 1er me de 9h00 à 11h0 | e ercredi du mois | | Tél. 0 | 26/347.38.83 | |





Magasin ouvert 7j/7j de 7h30 à 11h30 et de 17h à 19h

Chère clientèle,

Afin de clôturer cette année 2020 sur une note gourmande, nous vous proposons :

Du 20 au 30 novembre

rabais de **20%** sur nos fondues maison moitié-moitié ou pure Vacherin

Pour les Fêtes de fin d'année, apéritifs ou cadeaux, pensez à nos divers paniers gourmands, bons cadeaux et plateaux de fromages!

Dès le 15 décembre, venez découvrir l'assortiment de Fête, plus de 10 nouveaux fromages sélectionnés pour la circonstance.

Nos horaires de fin d'année

| | | Matin | Soir |
|---------------|-------------------------|--------------|-----------|
| Fêtes de Noël | 24 décembre | 7h30 – 11h30 | Fermé |
| | 25 décembre | Fermé | Fermé |
| Nouvel-an | 31 décembre | 7h30 – 11h30 | Fermé |
| | 1 ^{er} janvier | Fermé | 17h – 19h |

Nous vous souhaitons de belles Fêtes de fin d'année ainsi qu'une excellente année 2021!

Merci de votre fidélité!

Fam. Philippe & Caroline Favre-Jaquet & son personnel



tpf.ch







Sarah Reymond Physiothérapeute diplômée ECVP

PHYSIOTHERAPIE EN CABINET OU A DOMICILE Vers-la-Chapelle 4

1627 Vaulruz

2 077 453 28 13

Possibilité aussi de recevoir des massages de bien-être hors prescription médicale, Fr. 50,-- / ½ heure.



Des trésors en forêt? Qui cherche trouve!

Avec l'automne revient le temps des récoltes. Oiseaux, écureuils et autres rongeurs amassent noix, graines et provisions. Ils ne sont pas seuls: les humains aussi parcourent cette «malle aux trésors» qu'est la forêt, à la recherche d'ornements pour leur logis. Bien que chaque forêt ait un propriétaire, cette quête est licite si elle reste dans des limites raisonnables.

Il n'y aura bientôt plus rien qu'on ne puisse acheter chez les grands distributeurs. Plus besoin d'aller chercher en forêt des matériaux naturels pour créer des décors d'automne ou de Noël. Mais gare, une grande partie de ces articles viennent de loin, de très loin! Les étoiles en écorce sont acheminées du Grand Nord, les pommes de pins proviennent de Chine ou de Turquie, pour ne citer que ces exemples. Il suffit pourtant de parcourir la forêt à côté de chez soi pour en récolter, et ceci gratuitement et en toute légalité.

En Suisse, la loi garantit en effet un libre accès à la forêt mais elle autorise aussi la cueillette de baies sauvages, de champignons, ou la récolte de cônes pour un usage personnel. Avec des cupules de faînes du hêtre, des glands de chêne, des marrons d'Inde, des cynorhodons, des brindilles couvertes de lichens ramassées au sol, vous pouvez créer vous-même de merveilleux arrangements.

Bien qu'ouvertes à toutes et à tous, toutes les forêts ont un propriétaire. Les visiteurs s'y comportent avec le respect que des invités doivent à leur hôte. Le ramassage se fait avec modération, on ne blesse ni n'endommage les arbres petits et grands, on ne cueille pas de plantes protégées et, pour les champignons, règlements locaux et directives cantonales s'appliquent. La forêt est une boîte à trésors, pas une décharge: reliefs de pique-nique, déchets et autres traces n'y ont pas leur place!



Branchages, fruits et champignons, point nous n'amasserons.

Ce dessin de Max Spring est extrait du Petit guide du savoir-vivre en forêt de la Communauté de travail por la forêt (AfW-CTF). www.waldknigge.ch

Pour en savoir plus sur la forêt: www.foretsuisse.ch

Chantier, attention danger!

Il est également permis de ramasser des branches de sapin pour protéger les plantes du jardin ou confectionner une couronne de l'Avent. Mais on ne peut prendre que des branches au sol, une fois le chantier de coupe terminé. Un chantier de coupe, c'est dangereux, notamment lorsque les arbres fraîchement abattus gisent sur le sol. Observez et respectez les barrages et les signaux d'avertissement, même le soir et le week-end!

Connaissez-vous les prestations proposées par le service forestier de votre commune? Peut-être vend-il des arbres de Noël, des branches de sapin, des bûches suédoises, du bois de chauffage et d'autres produits de la forêt locale. Les bonnes choses viennent souvent de tout près. Informez-vous!

Pour les fêtes de fin d'année l'Artisan Boucher vous propose :



Sa spécialité « LaValaisanne » et son bouillon de vin rouge Nouveau:

« Le Valaisan... » pour steak, roastbeef ou charbonnade

Les classiques:

La Fondue chinoise « coupée au couteau »
viandes à choix et bouillon de légumes
La Fondue bressanne poulet pané aux « 3 couleurs »
Plancha ou charbonnade viandes à choix
Lots de mayonnaises « maison »

Les Volailles:

Dinde et Chapon entiers ou semi-désossés et farcis

Les Viandes en croûte:

Filet de Bœuf « Welligthon »
Filet mignon de porc

Pour bien débuter:

Pâtés en croûte, terrines et Foie-Gras mi-cuit « Maison »

Les idées cadeaux :

Coffrets, paniers et planchettes à personnaliser avec des produits « du coin »

Bons cadeaux

Toute l'équipe de la Boucherie Vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année (pensez à réserver au plus tôt)

Horaires pendant les fêtes :

Lundi 21, mardi 22 : 8h00-18h00

Mercredi 23 : fermé - pour mieux préparer vos commandes

Jeudi 24: 8h00-14h00

Vendredi 25, samedi 26 : fermé

Lundi 28 : 8h00-18h00 Mardi 29 :8h00-18h00 Mercredi 30 : 8h00-18h00

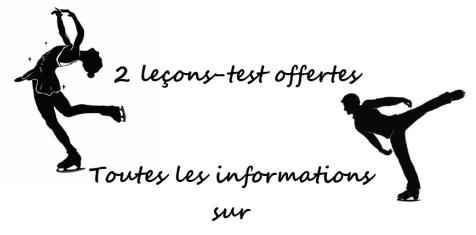
Jeudi 31 : 8h00h 14h00

Les 1/2/3/4/5/6 janvier 2021 : fermé

L'Artisan Boucher / Demierre Richard / 1627 VAULRUZ / 026 913 99 11

Envie de patiner?

Rejoins le Club de patinage de la Gruyère!



www.cpgr.ch





Pour l'édition du Téléthon 2020, le Corps des Sapeurs-Pompiers intercommunal de La Sionge vous propose une nouvelle formule afin de garantir la sécurité de tous. La vente de la peluche mascotte 2020, Jumpy, se fera sous forme de **commande – livraison.**

Vous pouvez effectuer vos commandes :

- par mail à telethon.lasionge@gmail.com
- par message au 079 652 23 91 (Diane Rouiller)
- par appel au 079 652 23 91.

Lors des commandes, nous vous remercions de bien vouloir indiquer le nombre de peluche souhaité ainsi que votre nom et votre adresse.

Les livraisons se feront, sans contact, le vendredi 4 décembre. Vos commandes seront déposées dans votre boite aux lettres et le paiement se fera en espèce dans une enveloppe ou par twint ou par le compte suivant :

CH78 8080 8003 5559 1064 2 CSPi La Sionge – Téléthon Place de la Gare 20 1628 Vuadens

Tous les fonds récoltés seront reversés à la Fondation Téléthon Suisse qui soutient la recherche médicale pour les maladies rares et pour aider les familles touchées par ces mêmes maladies.

Le CSPi La Sionge vous remercie par avance pour votre précieux soutien et se réjouit de recevoir vos nombreuses commandes.



FONDATION TÉLÉTHON ACTION SUISSE STIFTUNG TELETHON AKTION SCHWEIZ FONDAZIONE TELETHON AZIONE SVIZZERA



Feux en plein air : la protection de l'air est l'affaire de tous

Chaque année, à l'automne, nous observons une augmentation de l'incinération des déchets en plein air. Or, il est important de rappeler que cette pratique est interdite par la loi, tant en forêt, dans les champs que dans les jardins.

Seule l'incinération de petites quantités de déchets naturels provenant des forêts, des champs et des jardins peut être admise, à la condition que ceux-ci soient suffisamment secs pour ne pas causer de fumée. Ces feux sont toutefois le plus souvent inutiles et leurs émissions constituent une charge pour l'homme et l'environnement. D'une part, ils contribuent de manière non négligeable à la charge en particules fines (PM10 et PM2.5), qui sont à l'origine de troubles respiratoires et de maladies pulmonaires et ils polluent de plus le sol et les eaux. D'autre part, ils créent souvent des nuisances pour la population.

Les services signataires rappellent également que les seules exceptions possibles sont autorisées par :

- le Service des forêts et de la nature pour l'incinération de déchets en forêt sous certaines conditions strictes ;
- le Service phytosanitaire de Grangeneuve en cas de problèmes phytosanitaires.







«La crèche c'est trop chouette, j'suis pas triste quand maman et papa partent travailler.»

Maurice, 3 ans

«Mes copains c'est Tom et Nolan! Même qu'à la fête des p'tits monstres on s'est déguisés, c'était trop rigolo! Même que la sorcière est partie tellement vite qu'elle a oublié de reprendre sa recette de gâteau à la citrouille!»

Emilie, 4 ans

«Le canapé forestier c'est trop bien, on trouve plein de trésors dans la forêt.»

Léa, 4 ans

pop e poppa vaulruz réinventons la crèche

C'est dans un univers stimulant et magique fait de découvertes et de rencontres, qu'Isabelle et son équipe accueillent vos enfants dès la fin du congé maternité jusqu'à l'entrée à l'école enfantine, du lundi au vendredi de 6h30 à 18h.

N'hésitez pas à nous contacter pour découvrir ce lieu enchanteur. **Inscription possible toute l'année!**

contact

Isabelle Piller, Directrice Grand-rue 96c, 1627 Vaulruz, T+41 26 912 85 74 isabelle.piller@popepoppa.ch, popepoppa.ch



COIFFURE FLORENCE Pames Messieurs Enfants

(sur rendez-vous) 026/9131763 Oberson Florence La chapelle 1627 Vaulruz





Ligne Pedibus existante à Vaulruz :

Ecole – Accueil extra-scolaire

De nouvelles lignes peuvent être créées à tout moment depuis n'importe quel quartier.

Informations:

Coordination Pedibus Fribourg/ATE 076 430 05 58, fribourg@pedibus.ch
Toutes les informations sur notre site: www.pedibus.ch

Et si on allait à l'école à Pedibus ?

Chaque jour, des milliers d'enfants se mettent en route vers l'école. Ce chemin, lieu de toutes les découvertes, représente pour beaucoup d'entre eux l'endroit où se nouent les amitiés et où ils peuvent appréhender le monde.

Le Pedibus contribue à assurer une meilleure sécurité des plus jeunes enfants sur le chemin de l'école et à renforcer leur autonomie. Il peut prendre en charge tous ou une partie des trajets hebdomadaires de et vers l'école ou l'arrêt du bus scolaire.

Entre voisins, les parents s'organisent et définissent l'itinéraire et les horaires en fonction des besoins. Ils accompagnent les enfants à tour de rôle selon leurs disponibilités ; des grands-parents ou aînés du quartier peuvent aussi prendre le relais

Le Pedibus contribue également à créer des liens dans les quartiers et favorise ainsi l'entraide.

Intéressé-e-s à rejoindre une ligne existante ou à créer une ligne dans votre quartier ?

La Coordination Pedibus Fribourg/ATE, en collaboration avec le Conseil des parents, vous informe et vous soutient.

Si vous vous organisez déjà avec vos voisins, annoncez-vous! Vous pourrez profiter gratuitement d'une assurance et de matériel de sécurité. Vous contribuerez ainsi également à la sensibilisation pour les déplacements à pied à l'école et la mobilité douce!

Appel aux volontaires

Les institutions de santé ont besoin de votre aide!

L'Organe cantonal de conduite (OCC) recherche des personnes volontaires prêtes à apporter leur aide (prestations rémunérées) au personnel des institutions de santé du Canton de Fribourg, soumis à rude épreuve par la deuxième vague de l'épidémie de Covid-19.

Les tâches à réaliser sont les suivantes :

- Logistique : servir des repas, aider en cuisine, désinfecter des locaux, organiser des transports
- Administratif: appuyer le personnel administratif
- Animation : veiller sur les résident-e-s, les accompagner, les soutenir, leur organiser des activités
- Soins de base : appuyer le personnel soignant

Si vous êtes intéressé-e-s, merci de nous contacter au plus vite à l'adresse <u>jobcovid@fr.ch</u>, en précisant vos disponibilités et les activités auxquelles vous pourriez contribuer en priorité.

Un grand merci pour votre soutien.

L'Organe cantonal de conduite (OCC)

Vœux du Conseil communal

En cette fin d'année quelque peu particulière, le Conseil communal et les collaborateurs communaux vous souhaitent de belles fêtes et adressent à toutes et à tous leurs vœux les meilleurs pour une année 2021 pleine d'humanité, de joie et de bonheur!

Le Conseil communal saisit aussi cette occasion pour adresser ses vifs remerciements à toutes les personnes qui consacrent leurs compétences et leur temps pour la Commune, au travers de mandats au sein des différentes commissions notamment. Merci pour la qualité de leur engagement et leur excellente collaboration.

